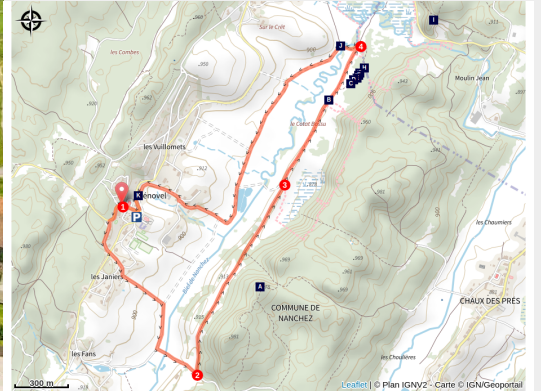


L'Arête - 81V

Haut-Jura Grandvaux



Village de Prénovel et Village Vacances le Duchet (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ de Prénovel, ce circuit accessible à tous parcourt les pâturages et permet de découvrir en chemin la réserve naturelle des tourbières du Bief de Nanchez. N'hésitez pas à poser les vélos quelques instants pour parcourir le sentier aménagé sur un platelage facilitant l'accès à un espace riche en biodiversité typique des montagnes du Jura.

Suivre le balisage n°81 vert

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 30 min

Longueur : 5.8 km

Dénivelé positif : 91 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Faune et flore, Naturel

Itinéraire

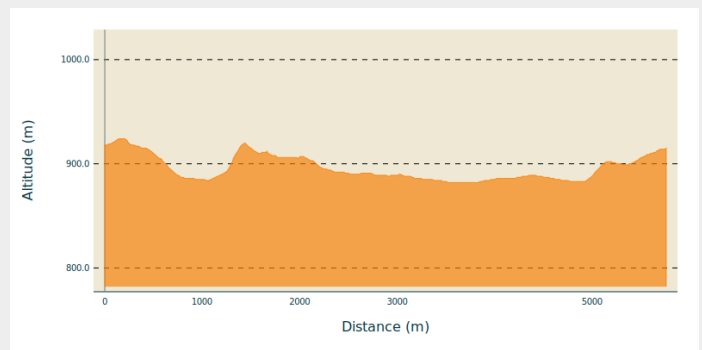
Départ : Prénovel (Nanchez)

Arrivée : Prénovel (Nanchez)

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Nanchez
2. Grande-Rivière-Château

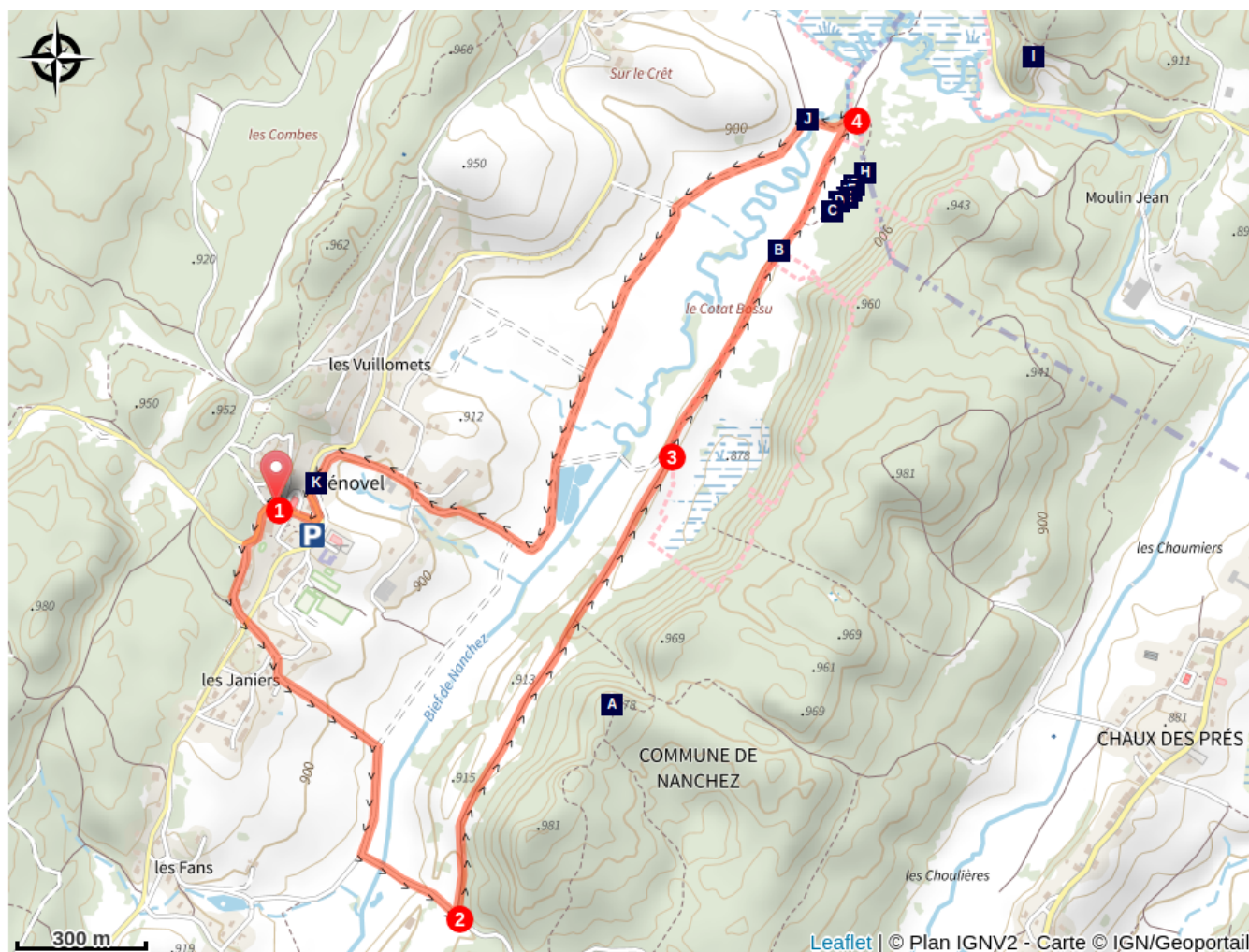
Profil altimétrique



Altitude min 882 m Altitude max 924 m

1. A **PRENOVEL**, du rond-point, monter un instant par la D 308E en direction de Clairvaux-les-Lacs puis descendre à gauche la rue des Pessettes. Traverser la D 232 et descendre en face une petite route. Au poteau **Champs de la Vie**, prendre à droite jusqu'au **Pont de l'Arête**.
2. Au poteau **Pont de l'Arête**, bifurquer à gauche pour franchir le pont sur le ruisseau de Nanchez et monter jusqu'au poteau **L'Arête**. Bifurquer à gauche sur un chemin parcourant les pâturages jusqu'à **Sous Duchet**, puis **Le Cotat Bossu** (poteau).
3. Au **Cotat Bossu**, poursuivre tout droit jusqu'aux poteaux **LA TOURBIERE** puis **La Croisée des Biefs**. > à droite au poteau La Tourbière, possibilité de parcourir à pied le sentier de découverte.
4. Au poteau **La Croisée des Biefs**, bifurquer à gauche et emprunter un platelage de bois permettant de franchir le ruisseau. Au poteau **La Passerelle**, poursuivre à gauche jusqu'au **Pont des Janiers** puis **La Vigne** (poteau). Monter ensuite à droite jusqu'à **PRENOVEL**.

Sur votre route...



Belvédère du Duchet (A)

La Droséra (C)

La Callune (E)

La Linaigrette (G)

Belvédère Sur le Fort (I)

Évolution de la vie, évolution du
bâti. (K)

La tourbière de Nanchez (B)

L'Airelle des marais (D)

Le Cuivré de la bistorte (F)

Le Pin à crochet (H)

Tourbière du Bief de Nanchez (J)

Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste vert)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, suivre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs. Ensuite suivre la D118 en direction de Châtel-de-Joux. Suivre la D308 en direction de Prénovel.

Parking conseillé

Parking de la Mairie de Prénovel / Mairie annexe de Prénovel à Nanchez

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palanchon l.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

- > L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,
- > Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
- > La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
- > Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Sur votre route...



Belvédère du Duchet (A)

Perché à 971 m sur l'anticlinal du Bois de la Joux, il domine la Combe d'Anchev ou Combe de Prénovel-Les Piards. Pour les géologues, il s'agit d'une véritable combe: creusée dans un mont par l'érosion. La douceur des pentes est due à l'action du glacier qui a déposé des moraines. Cette combe est aujourd'hui exploitées en prairies de fauche. Le Bief de Nanchez, ou Bief d'Anchev, qui serpente au pied du belvédère, a retrouvé ses méandres depuis 2016, ce qui freine l'écoulement des crues au bénéfice de la biodiversité et des rivières en aval. Vous découvrez du nord au sud différents hameaux : Prénovel de Bise, les Belbenoîts, les Janiers (avec l'église), Les Fans et Les Berrods. Au Sud, on distingue le village des Piards, aux maisons beaucoup plus groupées.

Crédit : M.VOULOT



La tourbière de Nanchez (B)

Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène. Les conditions de vie dans ces milieux sont exigeantes... ce qui oblige les espèces qui y vivent à s'adapter à l'omniprésence de l'eau, à un climat plutôt froid et à la composition chimique du sol.

Crédit : Julien Vandelle



La Droséra (C)

Cette petite plante carnivore piège les insectes grâce à des cils recouverts d'une glue contenant une substance digestive. Cette adaptation lui permet de se procurer des apports complémentaires dans ce milieu où les racines peinent à trouver suffisamment de nourriture.

Crédit : PNRHJ / Pierre Durllet



L'Airelle des marais (D)

Cette fausse myrtille apprécie les milieux légèrement acides, c'est pourquoi on la trouve dans les tourbières bombées ou en cours d'assèchement. Ses baies comestibles, à maturité en milieu d'été, sont moins sucrées que celles de la myrtille.

Crédit : PNRHJ / Carole Zakin



La Callune (E)

Ses racines produisent des sécrétions toxiques qui limitent l'implantation d'autres espèces. Elle est souvent appelée fausse bruyère.

Crédit : Julien Guyonneau



Le Cuivré de la bistorte (F)

C'est un papillon typique des zones boréales, que l'on peut trouver ici! Les adultes volent essentiellement en mai et début juin. Les femelles pondent en se glissant à reculons sous les feuilles de la Renouée de la bistorte. La chenille effectue tout son développement sur la face inférieure de cette feuille.

Crédit : Pierre-Marie Aubertel



La Linaigrette (G)

Leur houppe soyeuse ne correspond pas au stade de la fleur, mais à celui du fruit : les aigrettes qui la constituent servent au transport des graines par le vent.

Crédit : PNRHJ / Carole Zakin



Le Pin à crochet (H)

Dans le Jura, on le trouve presque exclusivement en tourbière : sa silhouette touffue, ses aiguilles courtes et groupées par deux, le crochet situé sur les écailles de ses cônes sont les caractères permettant de l'identifier.

Crédit : PNRHJ / Marie Voccia



Belvédère Sur le Fort (I)

Déjà porté sur la carte de 1835 sous le vocable « La Roche du Fort », le belvédère, défriché il y a quelques années, s'ouvre sur la Combe d'Anchey (Prénozel-Les Piards), le Bief de Nanchez et la tourbière. Au sud-est, se dévoile la Haute-Chaîne du Jura de la Dôle au Reculet.

Au pied du Belvédère, plusieurs entonnoirs, dont l'un est très visible à proximité de la route, forment des trop-pleins lors des crues. Lorsque les scieries situées à l'aval fonctionnaient, les usiniers tentaient de les boucher afin de conserver assez d'eau pour leurs roues hydrauliques. Quel que soit son débit, le bief se perd dans le karst derrière le hameau de Chaux-des-Prés. Ses eaux rejaillissent 27 km plus loin, dans la vallée de la Bienne.

Crédit : B.LEROY



Tourbière du Bief de Nanchez (J)

Laissez-vous guider: vous n'avez qu'à suivre le sentier de découverte des tourbières aménagé par le Parc National Régional du Jura pour mieux connaître la richesse de ce milieu humide. Traversez la forêt, cheminez sur un parcours en caillebotis, découvrez et observez les plantes propres à ce milieu grâce aux panneaux d'information qui le jalonnent. Ici, le milieu acide, froid et humide favorise l'épanouissement de plantes comme l'orcette, la myrtille, la callune, les sphaignes, l'andromède sous-arbrisseau protégé, le saule à cinq-étamines ou encore les pins à crochets. Vous pourrez varier les découvertes au gré des saisons. C'est quoi exactement, une tourbière? «Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène» (www.life-tourbieres-jura.fr). Ce milieu d'un grand intérêt écologique est aussi exigeant pour les espèces qui y vivent, qui doivent s'adapter à des conditions de vie particulières (omniprésence de l'eau, climat plutôt froid et composition chimique du sol).

Crédit : Manon Pilloud



Évolution de la vie, évolution du bâti. (K)

La maison rurale fut d'abord celle de l'agriculteur-éleveur à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. À partir du 18ème siècle, la spécialisation fromagère et la mise en commun du lait dans les structures coopératives, "les fruitières", font sortir l'agriculteur d'une économie d'autosubsistance. Du point de vue du bâti, la ferme tend à s'agrandir : on la rehausse d'un étage pour y aménager des chambres, on la dote parfois d'une seconde étable pour être en mesure d'accueillir plus d'animaux...

Crédit : PNRHJ - F. Jeanparis